

Glyphosate

La Commission ENVI adopte la sortie du glyphosate

la Commission « environnement et santé publique » du parlement européen a adopté à une large majorité (39 pour/ 9 contre/ 10 abstentions) une objection* à la proposition de la Commission européenne de renouvellement de l'autorisation du glyphosate pour une durée de 10 ans. **Les députés proposent une sortie du glyphosate dans un délai de 3 ans maximum.**

En cas de non-renouvellement d'autorisation d'une substance active , dont fait partie le glyphosate , la législation européenne prévoit en effet un an de grâce maximum pour sa vente dans les formulations et une autre période de grâce concernant l'utilisation. La résolution approuvée aujourd'hui demande que ces délais de grâce (vente et ensuite usage) ne dépassent en tout cas pas 3 ans.

[Le vote de la résolution en plénière aura lieu le 24 octobre, à la veille de la réunion du Comité des représentants des États membres.](#) La majorité qualifiée nécessaire pour le renouvellement ou non du glyphosate ne devrait pas être atteinte. Même si légalement, la Commission européenne pourrait in fine décider seule, celle-ci a annoncé qu'elle ne le ferait pas sans position claire des États membres.

Déclaration de **Michèle RIVASI**, membre de la commission santé et environnement (ENVI):

« Une nouvelle victoire est engrangée aujourd'hui. Notre Parlement semble enfin avoir pris la mesure des enjeux sanitaires et environnementaux de l'usage de cette substance classée cancérogène probable pour l'être humain par les experts indépendants de l'Organisation mondiale de la santé. Le scandale des Monsanto Papers révélant la dissimulation et la falsification des données scientifiques par Monsanto a sans aucun doute permis ces avancées.

La balle est à présent dans le camp des États membres et de la Commission européenne mais aussi des agriculteurs qui disposent enfin d'un calendrier précis. Les agriculteurs ayant opté pour des techniques agricoles alternatives aux pesticides sont chaque jour plus nombreux et réussissent. Si la transition demande des efforts, le pari d'une agriculture respectueuse de l'environnement libérée de la dépendance à l'industrie chimique est non seulement réalisable mais également rentable à moyen terme. »

*Résolution en annexe

Cette résolution non contraignante est similaire à celle votée en avril 2016 et dans laquelle le Parlement demandait un renouvellement d'autorisation pour une durée de 7 ans que la Commission européenne prétend avoir prise en compte. Celle-ci devrait donc à présent réviser sa proposition sur base de cette nouvelle résolution même si elle n'y est pas légalement tenue.

Contact presse : Sébastien Barles

06 75 00 63 31